

Quand retrouverons-nous enfin un pont ouvert donnant sur une rue du Pont-del-Pà mise hors de péril ? Je tiens à vous faire part de mon inquiétude, car voici déjà plusieurs semaines que je contacte le propriétaire du bâtiment effondré de la Caisse d'épargne et qu'il ne me répond pas : je lui ai pourtant envoyé un message le 20 février, une lettre recommandée le 25 février, un nouveau message le 6 mars, j'ai eu un contact direct avec lui le 10 mars et j'ai envoyé un nouveau message le 11 mars. Le silence de ce monsieur fait fi de la gravité de la situation dans laquelle se trouve tout le Rabastinois. La mairie souhaitait reprendre la main, ce qu'elle n'avait pas fait parce que la fin des travaux annoncée par le propriétaire était fixée au 24 février ; ce planning nous avait paru raisonnable, raison pour laquelle nous nous étions retirés, mais il n'a pas été tenu, et ce, sans qu'à ce jour des explications nous soient données.

Je pense que se dessine un nouveau contentieux entre le propriétaire et l'entreprise (pour des questions financières), ce qui nous a déjà valu un arrêt des travaux de plusieurs mois. J'ai pris un contact informel avec l'entreprise, j'ai cru comprendre qu'il y aurait un retard de 10 semaines (sans compter les travaux de changement de la canalisation d'eau potable rue du Pont del Pà). Suivant cette prévision pessimiste, la réouverture n'interviendrait qu'au mois de juin 2025, presque un an après l'effondrement. Il va de soi que c'est absolument intolérable, et que je ne vais pas hésiter, dès que je saurai exactement de quoi il retourne, à faire une conférence de presse pour faire pression sur le propriétaire : il doit être mis face à ses responsabilités et l'intérêt général doit l'emporter sur l'intérêt particulier.

Dans cette nouvelle crise consécutive de la précédente, je ne suis pas resté les bras ballants ; j'ai déjà prévenu la préfecture des conséquences insoutenables de ce trop long contre-temps. Je viens d'avoir un rendez-vous avec notre avocat ce jeudi pour savoir quelle est la conduite à tenir et quelles seraient les solutions (reprendre les travaux, faire une procédure judiciaire...). Je compte me battre ! L'équipe municipale fait tout ce qu'il est possible de faire, comme à chaque fois qu'elle doit faire face à un problème majeur. Dès que j'aurai vraiment une vision claire de la marche à tenir, j'organiserai une nouvelle réunion publique (a priori la semaine du 24 mars).

En outre, la semaine prochaine nous allons entamer les travaux urgents sur les remparts (effondrement en mai 2024, prises de mesures pour assurer la sécurité des personnes : capteurs pour mesurer l'évolution des fissures, fermeture d'une partie des quais, étalement du contrefort effondré, diagnostic des remparts). Aujourd'hui, 4 contreforts doivent être consolidés (micropieux, tirants, bétons, parements). Les conséquences sont la réduction de la circulation dans le quartier du château (plusieurs indicateurs divergent aujourd'hui pour atteindre le niveau d'alerte). Ces travaux, effectués par les entreprises qui viennent de réaliser ceux du pont, vont durer jusqu'au 15 juin.

Nicolas Géraud, maire de Rabastens.